



## Master Management public

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management public. 2016, Université Rennes 2. hceres-02041832

**HAL Id: hceres-02041832**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041832>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Management public

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Management public* comporte trois spécialités distinctes dont la finalité est professionnelle.

La spécialité *Management public territorial (MPT)* offre un parcours spécifique dès la première année de master (M1) avec deux unités d'enseignement (UE) mutualisées avec la mention *Administration économique et sociale (AES)*. Cette spécialité, ouverte depuis 2004, a pour objectif de former de futurs cadres des collectivités territoriales, mais également des chargés d'études ou de missions au sein desdites collectivités.

La spécialité *Directeur général des services communal et intercommunal (DGSCI)*, ouverte en 2013, débute en deuxième année de master (M2). Elle a été créée en partenariat avec la direction régionale du centre national de la fonction publique territoriale - région Bretagne, avec le soutien du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et les quatre centres de gestion (CDG) de la fonction publique territoriale de la région Bretagne. Ce master répond à un besoin de professionnalisation accrue de la fonction de directeur général des services (DGS), de la part des élus locaux. La spécialité *DGSCI* est une formation en alternance réservée à des professionnels en exercice.

La spécialité *Etude des relations économiques euro-asiatiques (EUAS)*, qui débute en deuxième année de master, est délocalisée à Hanoi (Vietnam) avec pour partenaire, le Foreign Trade University (FTU). Cette spécialité a été ouverte en 2009. Ce master se donne pour objectif de former des experts de haut niveau sur les questions politiques et économiques européennes et asiatiques, afin de satisfaire les exigences de recrutement à l'international. Ces connaissances permettront aux diplômés de maîtriser la culture administrative, politique et commerciale des États membres et des entreprises de l'Union Européenne impliquées dans les relations euro-asiatiques.

Le master *Management public* s'appuie localement sur la contribution de membres de huit structures de recherche. Il s'appuie en outre sur un environnement économique, essentiellement public, composé d'institutions et de réseaux de la fonction publique territoriale, avec lesquels des liens étroits ont été tissés.

## Synthèse de l'évaluation

Le master *Management public* de l'Université Rennes 2 se caractérise par son orientation professionnelle. Celle-ci est confirmée par les taux d'insertion professionnelle satisfaisants et l'adéquation aux postes occupés avec les objectifs affichés. Un manque de cohérence entre les trois spécialités peut cependant être souligné sur de nombreux points : des différences concernant la place des stages selon les spécialités du master (simplement conseillé ou obligatoire), des divergences dans le suivi et l'évaluation des stages, des pratiques disparates en matière de conseil de perfectionnement, une organisation pas toujours favorable à la rédaction du mémoire professionnel (spécialité *MPT*) et des exigences disparates en matière de mémoire et de formation à et par la recherche.

Ce master et ses différentes spécialités sont soutenus par un adossement à de nombreux laboratoires de recherche, pour la plupart en adéquation avec les objectifs de la formation. Le même constat peut être fait à propos des équipes pédagogiques à même de répondre aux objectifs de connaissances et compétences visées par les spécialités.

La place de l'international est variable selon les spécialités, mais adaptée à leur positionnement respectif. Il faut cependant souligner la faible place accordée à l'enseignement des langues (notamment de l'anglais), ce qui peut nuire à l'insertion professionnelle des diplômés.

### Points forts

- Bonne adéquation des équipes pédagogiques aux objectifs de la formation.
- Bonne insertion professionnelle quantitative et qualitative.
- Adossement à de nombreux laboratoires de recherche dont les axes sont en adéquation avec la formation.
- Bonne dimension internationale et interculturelle grâce à la spécialité *EUAS*.
- Bon ancrage dans l'environnement économique et professionnel, notamment pour la spécialité *DGSCI*.
- Un réseau d'anciens progressivement constitué, notamment pour les spécialités *DGSI* et *EUAS*.

### Points faibles

- Un manque de cohérence entre les spécialités de la mention.
- Une faible place accordée à l'enseignement des langues (notamment de l'anglais).
- Un recours variable aux outils numériques.
- Un déficit d'attractivité, pour la spécialité *DGSCI*.
- Un moindre souci de professionnalisation de la spécialité *EUAS*.

### Recommandations

La maîtrise de l'anglais figure dans la plupart des compétences transversales des spécialités du master *Management public*. Or, la place accordée à l'enseignement des langues est très limitée. Il est préconisé d'accorder une place plus importante à l'apprentissage de l'anglais.

Chaque spécialité a développé ses propres règles en ce qui concerne les stages professionnels. Dans un souci d'insertion professionnelle, il devrait être envisagé de rendre obligatoire les stages pour toutes les spécialités. Pour la spécialité *MPT*, il conviendrait de revoir l'organisation des stages (un mois en première année de master : pourquoi pas un stage de deux à trois mois à l'issue des cours ?). En deuxième année de master, la période de stage ne semble pas adaptée : il débute trop tardivement. Il est préconisé de repenser l'organisation de l'année pour que les étudiants puissent partir plus tôt en stage.

La place accordée à la formation à et par la recherche est inégale selon les spécialités. Cela ressort des exigences inégales en ce qui concerne le mémoire. Les exigences gagneraient à être uniformisées entre les spécialités.

Le pilotage des spécialités présente également de nombreuses disparités : les règles de fonctionnement, la composition et les missions du conseil de perfectionnement de chaque spécialité doivent, autant que faire se peut, être harmonisées.

La spécialité *EUAS* devrait entamer une réflexion concernant son positionnement dans le paysage concurrentiel vietnamien marqué par une convergence des pratiques d'affaires. Cette réflexion devrait tenir compte des filières anglophones.

Enfin, la toute jeune spécialité *DGSCI* devra veiller à consolider ses effectifs. Le recrutement au-delà de la région Bretagne est envisagé pour pallier la baisse intervenue la deuxième année. Cet objectif pourrait être atteint par des partenariats avec d'autres régions.

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Dans son ensemble, l'organisation du master <i>Management public</i> témoigne d'une bonne adéquation aux objectifs qu'il se fixe, qu'il s'agisse de former des cadres de la fonction publique ou de former des experts de haut niveau sur les questions politiques et économiques européennes et asiatiques. Cette adéquation résulte notamment des liens étroits avec plusieurs institutions et réseaux de la fonction publique territoriale française, de partenariats avec plusieurs institutions françaises et européennes en Asie et d'équipes pédagogiques en adéquation avec les connaissances et compétences visées par les parcours respectifs.</p> <p>En deuxième année du master, les spécialités <i>Direction générale des services communaux et intercommunaux (DGSCI)</i> et <i>Relations économiques euro-asiatiques (EUAS)</i> s'avèrent complémentaires à la spécialité indifférenciée <i>Management public territorial (MPT)</i>. Ces spécialités se distinguent de la spécialité <i>MPT</i> par une orientation vers la formation continue (<i>DGSCI</i>) ou l'ouverture internationale (<i>EUAS</i>).</p> <p>On peut souligner la faible mutualisation : seule la spécialité <i>MPT</i> compte, en M1, deux UE mutualisées avec la mention <i>AES</i>. Il n'y a pas de mutualisation en M2 entre les deux spécialités localisées à Rennes.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Dans l'ensemble, le master <i>Management public</i> est bien positionné dans les environnements interne de l'Université et externe de la région.</p> <p>Faisant partie du champ de formation <i>Sciences sociales</i>, ce master propose un aboutissement logique de la licence <i>AES</i>, au-delà des licences professionnelles liées à l'administration territoriale. Il permet de regrouper et de développer des formations centrées sur l'administration et les politiques publiques aux échelles locales, nationales et internationales.</p> <p>Le master s'appuie sur son environnement économique, essentiellement public. On notera des liens étroits avec un nombre d'institutions et réseaux de la fonction publique territoriale (centres de gestion, CNFPT, Syndicat national des directeurs généraux de services etc.) par le biais d'interventions de professionnels, de concertation sur l'organisation des diplômes, d'événements de recherche.</p> <p>La formation est également adossée à un environnement académique riche. Elle s'appuie sur la contribution de membres des structures de recherche suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire CIAPHS (Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux, équipe d'accueil (EA) 2241) ;</li> <li>- ESO-Rennes, unité mixte de recherche Espaces et sociétés (UMR 6590 CNRS) ;</li> <li>- Centre de recherche sur l'action politique en Europe (CRAPE - UMR-CNRS 6051) de l'Université de Rennes 1 ;</li> <li>- Institut de l'Ouest : droit et Europe de l'Université de Rennes 1 (IODE-UMR CNRS 6262) ;</li> <li>- Groupement d'intérêt scientifique - Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes ;</li> <li>- Maison des sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB-unité mixte de service-CNRS 3122).</li> </ul> <p>En termes concurrentiels, les spécialités se positionnent différemment.</p> <p>En ce qui concerne la spécialité <i>MPT</i>, la concurrence de nombreuses formations assimilables - une vingtaine au niveau national - est atténuée par une demande de cadres, ainsi qu'un recrutement localisé des étudiants. Comparée à la spécialité <i>Chargé de développement local</i> du master <i>Economie et gestion publiques</i> de l'Université de Rennes 1, la spécialité <i>MPT</i> est plus généraliste et prépare directement aux concours d'entrée dans la fonction publique. La spécialité <i>MPT</i> bénéficie d'un positionnement moins original que les deux autres spécialités, mais la concurrence est géographiquement éloignée de Rennes et de la Bretagne.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i> propose une formation inédite au niveau national et co-construite avec les partenaires professionnels de l'administration territoriale.</p>

	<p>Enfin, la spécialité <i>EUAS</i> offre, aux étudiants intéressés par les politiques publiques, la possibilité d'une ouverture internationale. En plus des institutions déjà mentionnées, la spécialité coopère avec quatre universités françaises : Rennes 1, Lille 1, Rouen et Tours, deux universités vietnamiennes de Hanoï, et l'Université cambodgienne de Phnom Penh.</p> <p>S'y ajoutent plusieurs autres institutions partenaires : Institut de recherche sur l'Asie du Sud Est contemporaine (IRASEC), Agence universitaire de la francophonie (AUF), bureau Asie-Pacifique, <i>Education, Audiovisual and Culture Executive Agency</i> (EACA) de la Commission européenne, agence européenne qui gère le programme Jean Monnet, Délégation européenne à Hanoi, Chambre de commerce franco-vietnamienne de Hanoi, Ambassade de France à Hanoi, Agence française du développement, Institut de recherche de développement.</p> <p>Cette spécialité est positionnée de manière originale par rapport à la concurrence régionale. Il existe, en effet, deux masters à Rennes 1 avec un positionnement international, mais ces formations n'intègrent pas la dimension asiatique.</p> <p>Plusieurs filières francophones potentiellement concurrentes à Hanoï s'avèrent plutôt complémentaires du fait de la différenciation en termes de positionnement bi-disciplinaire de la spécialité <i>EUAS</i>, ainsi que de sa reconnaissance par la Commission européenne.</p> <p>Toutefois, l'analyse concurrentielle fournie dans le dossier se limite aux filières francophones à Hanoï. Rien n'est dit des filières francophones dans d'autres villes vietnamiennes, notamment à Ho-Chi-Min-Ville. Surtout, rien n'est dit sur d'autres univers linguistiques (notamment anglophones) qui pourraient constituer une offre concurrente. Le constat que « les étudiants qui ne maîtrisent pas suffisamment bien l'anglais peuvent avoir des difficultés à s'insérer dans des entreprises internationales » souligne la réalité de cette menace.</p> <p>La spécialité <i>EUAS</i> présente une faiblesse potentielle face à des formations qui proposeraient un enseignement en anglais.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les responsabilités sont clairement identifiées. Le responsable du master (professeur des universités - PR) est en outre responsable d'une des spécialités, les deux autres spécialités bénéficient d'un responsable spécifique.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique est variable selon les parcours :</p> <p>La spécialité <i>MPT</i> présente une équipe mixte entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels. L'équipe pédagogique est composée essentiellement d'EC du département AES de Rennes 2. Des conférences sont assurées par des professionnels en M2. L'équipe compte 13 EC (un PR + 12 maîtres de conférences (MCF) dont trois habilités à diriger des recherches (HDR)), deux enseignants (un professionnel associé à temps partiel (PAST) et un professeur agrégé (PRAG)) et 19 professionnels dont les fonctions sont en adéquation avec la spécialité. Le dossier n'étant pas complet, il est impossible de connaître la part des enseignements assurés par des EC et les professionnels.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i> s'appuie sur une équipe académique permanente, pluridisciplinaire d'enseignants et d'EC de l'Université Rennes 2 et d'autres établissements d'enseignement supérieur (Université de Rennes I, Institut d'études politiques (IEP) de Rennes, Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Rennes, Enseignants de Classes préparatoires). Des professionnels y sont associés : DGS, cadres de l'administration territoriale et nationale, praticiens (du droit notamment). Du fait du manque d'information, il est impossible de vérifier si la répartition 50/50 (annoncée dans le dossier) entre professionnels et EC est respectée. L'équipe est composée de deux PR, neuf MCF dont un HDR, d'un PAST et de 30 professionnels. Les fonctions des professionnels semblent en adéquation avec la formation. Le tableau ne permet pas de connaître l'origine des enseignants-chercheurs (établissement / hors établissement).</p> <p>Pour la spécialité <i>EUAS</i>, les enseignants français assurent la majorité des cours (336 heures contre 108 pour les vietnamiens). L'équipe compte cinq MCF vietnamiens. La composante française de l'équipe pédagogique se répartit comme suit : six MCF dont un HDR, deux PR et un PRAG de l'établissement, trois MCF dont un HDR hors établissement. L'équipe compte en outre huit professionnels dont les profils sont cohérents avec les objectifs de la formation. On peut souligner le faible pourcentage d'heures qu'ils assurent : 69/480 soit 14 %. On notera également que le total des</p>

	<p>heures par intervenant est supérieur aux 480 heures annoncées. La qualité inégale des dossiers selon la spécialité peut être soulignée. Seule la spécialité <i>EUAS</i> permet de connaître la part des cours assurés par les EC et par les professionnels.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs et résultats sont analysés par spécialité, en raison des disparités qui les caractérisent.</p> <p>La spécialité <i>MPT</i> présente un effectif stable en M2 (22 à 24 étudiants). Les effectifs du M1 sont en hausse depuis 2012 : de 33 à 46. Le taux de diplômés est très fluctuant : 96 % en 2011, 65 % en 2012, 77 % en 2013. Le taux d'insertion à 30 mois est élevé : 87,5 % en 2011 ; 100 % en 2012, mais le taux de diplômés était faible. La proportion d'emplois de cadres supérieur est parfois faible : entre 42 et 70 % selon les années. Il peut être noté quelques poursuites d'étude à l'IPAG (classe préparatoire aux concours de l'administration).</p> <p>Pour la spécialité <i>DGSCI</i>, il est indiqué que 20 à 25 étudiants sont attendus. La première promotion (2013-2014) comptait 16 étudiants en provenance de 10 régions de France (ce qui souligne le caractère national du recrutement). 14 ont été diplômés (87,5 %). La deuxième promotion (2014-2015) comptait 10 inscrits (l'explication fournie quant à la baisse est l'instabilité liée à la période pré-électorale). La spécialité étant récente, le recul n'est pas suffisant pour tirer des conclusions définitives sur les effectifs.</p> <p>La spécialité <i>EUAS</i> présente un effectif réduit qui devrait favoriser la réussite des étudiants, un taux de diplômés en constante progression, un taux d'insertion à 30 mois et une proportion d'emplois cadres satisfaisants. Les effectifs fluctuent entre 19 à 23. Les taux de diplômés sont de 52 % en 2011, 74 % en 2012 et 86 % en 2013. Le taux d'insertion à 30 mois est variable selon les années : 67 % en 2011, 91 % en 2012 et 82 % en 2013 (à 12 mois). La proportion d'emplois de cadres supérieurs est de 70 % en 2012 et de 89 % en 2013. Le taux d'emploi stable est de 78 % (2013). Il peut être souligné une baisse régulière du taux de poursuite d'études ce qui traduit une meilleure adéquation au marché du travail (de 25 % en 2011 à 8 % en 2013). Il y a eu une seule poursuite d'études en doctorat en trois ans. Les emplois occupés sont en adéquation avec les objectifs, avec une majorité vers le secteur privé.</p> <p>Globalement, on peut dire que les effectifs sont relativement réduits, ce qui est propice à la qualité de l'enseignement et de l'acquisition des compétences et des savoirs. L'insertion professionnelle est dans l'ensemble bonne.</p>
Place de la recherche	<p>Un parcours recherche est évoqué dans le document de présentation de la mention, mais on n'en trouve ensuite aucune trace dans le reste du dossier. La rédaction obligatoire d'un mémoire qui permet à chaque étudiant de se familiariser avec les exigences minimales classiques d'un travail de recherche puis soutenance devant un jury est mentionnée dans le document de présentation de la mention. En réalité, les exigences sont très variables d'une spécialité à l'autre.</p> <p>La spécialité <i>MPT</i> exige la rédaction d'un mémoire, mais qui peut difficilement être qualifié de mémoire de recherche, bien que mêlant revue de littérature et problématisation. Il donne lieu à une soutenance devant un jury de trois personnes : deux EC et un tuteur professionnel. L'organisation ne facilite pas la rédaction du mémoire : le travail du mémoire débute avec le stage. le mémoire doit être rédigé dans un délai « serré », ce qui pourrait nuire à sa qualité académique.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i> accorde une place importante à la recherche à travers un mémoire qui s'apparente à un mémoire de recherche appliquée. Un projet de recherche à partir d'une étude de terrain, liée aux questions posées par le management et le pilotage d'une structure communale ou intercommunale. L'objectif du mémoire est de mêler l'approche conceptuelle et l'approche pratique. Le mémoire est suivi par un accompagnateur de recherche. Il est soutenu devant un jury de trois personnes, dont un DGS en fonction. Cette spécialité est cohérente avec certains axes de recherche des laboratoires adossés : recherches collectives sur les thématiques de l'administration et du management public territorial et rencontres annuelles « Les territoriales de Bretagne ». Cette spécialité n'a toutefois qu'exceptionnellement vocation à former de futurs doctorants.</p>



	<p>En ce qui concerne la spécialité <i>EUAS</i>, le dossier comporte de longs développements sur les axes de recherche des laboratoires en relation avec les relations Europe-Asie. Cependant, on peut regretter que le dossier soit très peu explicite sur la formation à et par la recherche. La formation à et par la recherche ne ressort pas non plus des UE et des matières qui les composent.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les postes occupés par les diplômés sont généralement cohérents avec les objectifs de la formation ce qui révèle la qualité de la professionnalisation de la mention, avec un bémol concernant la spécialité <i>EUAS</i>.</p> <p>La professionnalisation dans les spécialités <i>MPT</i> et <i>DGSCI</i> prend différentes formes. Des professionnels interviennent dans les formations, ce qui permet de nouer des contacts pouvant déboucher sur l'accueil des étudiants en stage. Le recours à un PAST spécialisé dans le conseil aux collectivités territoriales, permet un partage avec les étudiants de son expérience et de son réseau professionnel. On peut cependant s'interroger sur sa localisation à Nantes et non à Rennes. Le réseau des anciens à travers l'existence de deux associations distinctes, l'articulation des dimensions théoriques et des situations pratiques, la place significative accordée aux études de cas, aux mises en situation professionnelle (études de projets, conduite de réunion, présentation d'ateliers), aux sorties de terrain et le stage d'un mois obligatoire en première année de la mention sont autant d'éléments positifs.</p> <p>Un réseau social à visée professionnelle intitulé « résonances » a été créé par l'Université Rennes 2 afin de faciliter l'insertion professionnelle de ses étudiants. Le dossier ne précise pas la portée de ce réseau. Il n'est pas précisé en quoi le réseau social « résonances » est plus efficace pour la recherche d'emploi que des réseaux du type LinkedIn ou Viadeo.</p> <p>Quelques expériences sont à pérenniser et à consolider pour renforcer les synergies entre les deux spécialités localisées à Rennes 2 : des conférences professionnelles mutualisées entre les spécialités <i>DGSCI</i> et <i>MPT</i> ; le colloque annuel à Saint-Brieuc sur un grand thème intéressant les collectivités territoriales, et réunissant plusieurs centaines de participants.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i> est une formation en alternance réservée à des professionnels en exercice, faisant intervenir de nombreux conférenciers professionnels. Chaque UE est conçue autour d'une combinaison entre des approches académiques assurées par des universitaires et des mises en situation professionnelle. Les modalités d'examen font une large place à cette mise en situation professionnelle. Les dossiers demandés dans les UE « Politiques sociales locales » et « Pilotage de l'action publique » doivent articuler un cadrage général autour de la problématique visée, et une proposition d'action au sein du territoire d'insertion professionnelle. Cette formation facilite une transition professionnelle aux cadres visant la fonction de DGS, ou l'élaboration d'une identité professionnelle et l'ouverture sur des réseaux et centres de ressources aux primo-accédants à la fonction.</p> <p>La spécialité <i>EUAS</i> accorde une place insuffisante à la professionnalisation. Elle ne comporte pas de stage obligatoire. Cela peut se concevoir pour les étudiants qui occupent déjà un emploi. Pour les autres, il est simplement conseillé. Aucune modalité de professionnalisation n'est présentée dans le dossier, ce qui rend difficile l'évaluation de la pertinence des points forts tels que la bi-disciplinarité (européenne - vietnamienne), la multi-culturalité, les formations linguistiques, le travail en groupe et l'intervention des professionnels du secteur. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) expose des compétences bien en adéquation avec la formation proposée par la spécialité <i>EUAS</i>. Toutefois, cette formation ne semble pas mettre en avant les outils d'action sur le terrain. Par exemple, pour le métier d'un « cadre commercial import-export » le dossier n'évoque pas de techniques liées à l'exportation (crédit documentaire, incoterms, choix du pays, mode d'entrée etc.). Cette approche à dominante théorique pourrait s'expliquer par les origines hétérogènes des étudiants. Une discussion abstraite des systèmes économiques et juridiques comparés peut être utile pour consolider l'expérience professionnelle des étudiants vietnamiens en formation continue. Elle peut s'avérer bien moins utile pour les étudiants français en formation initiale.</p>

	<p>La partie du dossier qui devrait être consacrée à la professionnalisation porte sur les compétences des diplômés et les types d'emplois, mais ne souligne pas comment le master répond aux objectifs de professionnalisation.</p> <p>On constate donc globalement un souci de professionnalisation inégal en fonction des spécialités. De plus, le dossier est incomplet (pas de supplément au diplôme pour deux des spécialités (<i>MPT</i> et <i>DGSI</i>), alors qu'il y en a une pour <i>EUAS</i> ; fiche RNCP pour la spécialité <i>MPT</i> et <i>DGSI</i> mais pas pour <i>EUAS</i>).</p>
Place des projets et stages	<p>Il n'existe pas de politique commune de stages au sein de la mention.</p> <p>La spécialité <i>MPT</i> exige la réalisation de deux stages : un mois en M1 et trois mois en M2. La recherche du premier stage d'un mois pose parfois problème dans la mesure où il suscite un « faible intérêt des institutions d'accueil pour des durées de stage courtes (ne permettant pas d'envisager une véritable mission) ». Il ne donne pas lieu à une soutenance et n'est pas assorti de crédits européens (ECTS). Le stage de trois mois en M2, à partir de mi-avril, est tardif et empiète sur les congés d'été, période peu propice pour les stages compte tenu des organismes ciblés. Cette organisation rend difficile le travail à la fois sur le mémoire et l'implication dans le stage. Ce stage donne lieu à une soutenance et à 10 crédits ECTS. Au-delà de la recherche des stages, le dossier ne dit rien sur les suivis, ni les modalités des soutenances. Un projet tuteuré annuel est organisé comme suit : les étudiants travaillent en petit groupe autour de la conception d'un projet (création d'un équipement ; installation de médecins etc.) qu'ils exposent oralement, devant un jury composé de deux universitaires et d'un cadre territorial. Les étudiants doivent montrer leur capacité à maîtriser les dimensions opérationnelles : cadre juridique, gestion budgétaire, aspect politiques et sociologiques, détermination d'un calendrier etc.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i>, formation en alternance, s'adresse à des professionnels en exercice, qui continuent à travailler auprès de leurs employeurs. Les candidats ne justifiant pas d'une activité professionnelle régulière comme cadre territorial ou DGS effectuent un stage d'au moins 600 heures en alternance (une semaine d'enseignements / trois semaines de stage). La mise en situation sous forme de stage ou d'emploi est, de plus, une condition nécessaire pour être admis dans cette spécialité.</p> <p>Au sein de la spécialité <i>EUAS</i>, le stage n'est pas obligatoire. Les étudiants vietnamiens sont déjà en activité. Concernant les étudiants européens, cambodgiens ou laotiens, la réalisation d'un stage est vivement conseillée. Un tel stage peut se dérouler au deuxième semestre, de février à juin, ou après la fin des enseignements, à partir du début du mois de juillet. Ce stage pourrait devenir obligatoire et être assorti de crédits ECTS d'autant que l'organisation des cours le soir laisse la possibilité d'effectuer un stage durant la journée. Pour la recherche de stage, les étudiants bénéficient de l'aide et du carnet d'adresses des enseignants ainsi que de la liste des stages effectués les années précédentes. Les stagiaires sont suivis par un enseignant-chercheur de la formation, qui dirige aussi son mémoire. Un « guide » concernant le stage et le mémoire donne les consignes principales et homogénéise les pratiques. Les soutenances sont organisées à Rennes ou Hanoï, avant la fin octobre. Le problème « linguistique » ressort dans la réalisation du stage : d'un côté, une faible maîtrise de l'anglais par les étudiants francophones risque de les empêcher d'accéder aux stages (donc aux emplois) au sein des entreprises multinationales. D'un autre côté, les étudiants asiatiques risquent d'avoir des difficultés à rédiger un mémoire satisfaisant aux exigences en français.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'internationalisation présente de fortes disparités selon les spécialités.</p> <p>La spécialité <i>EUAS</i>, délocalisée à Hanoï au Vietnam, est internationale par nature. Cette formation est positionnée sur les cultures européenne et asiatique. Elle présente un caractère multiculturel du fait de la mixité d'étudiants et enseignants européens et asiatiques. Les partenariats locaux sont nombreux. Les cours de vietnamien sont obligatoires (120 heures pour les non vietnamiens). Les cours sont donnés en français, certaines conférences le sont en anglais. On doit cependant souligner un enseignement de l'anglais insuffisant pour un public destiné à s'insérer professionnellement dans des entreprises et organismes internationaux.</p>

	<p>Les langues ne figurent pas dans la maquette du diplôme (pas d'ECTS) ce qui peut paraître surprenant pour une spécialité positionnée à l'international.</p> <p>Au sein de la spécialité <i>MPT</i>, la dimension internationale prend plusieurs formes : 1) recrutement d'étudiants étrangers francophones (un à six selon les années) ; 2) des étudiants français partent à l'étranger sur un ou deux semestres (un à six selon les années) ; 3) l'anglais est obligatoire mais limité à 24 heures en M1 ; 4) une forte dimension européenne des enseignements ; 5) un voyage d'études dans un des pays de l'Union Européenne (UE). La nature administrative de ces voyages (Erasmus ?) n'est pas précisée. Rien n'est dit sur les certifications en langue accessibles aux étudiants. La mobilité internationale entrante et sortante est satisfaisante, mais variable selon les années.</p> <p>Compte tenu de la spécificité de la spécialité <i>DGSCI</i>, la dimension internationale est secondaire. Toutefois, l'impact de l'UE sur les collectivités est présenté sous l'angle de la politique de cohésion et des fonds européens, ainsi que l'approche comparée des régions dans l'UE et les relations de la coopération territoriale que les régions entretiennent entre elles. Les étudiants peuvent bénéficier d'une certification en langue, le dossier ne précise pas laquelle. Le dossier affirme que la spécialité <i>DGSCI</i> est ouverte à des étudiants étrangers qui souhaiteraient s'intégrer dans l'administration territoriale française. Toutefois, il faudrait préciser que cette intégration se limite à des citoyens de l'UE, dans la mesure où les concours d'accès à la fonction publique sont fermés aux autres nationalités.</p> <p>Globalement, on peut donc dire que la place de l'international est variable selon les spécialités, mais adaptée à leur positionnement respectif, à ceci près que l'apprentissage de l'anglais devrait être plus soutenu pour la spécialité <i>EUAS</i>.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Dans son ensemble, le master se présente comme la continuation logique de la licence <i>AES</i> de l'Université Rennes 2. D'autres diplômes peuvent être pris en compte : licences <i>Géographie et aménagement</i>, <i>Histoire</i>, <i>Langues étrangères appliquées</i> ou d'autres licences en droit, gestion ou sciences économiques, sciences de l'homme et de la société, ou encore, les diplômes des IEP ou des écoles de commerce. Le dossier ne fournit pas d'information sur les passerelles et réorientations.</p> <p>La spécialité <i>MPT</i> est ouverte aux procédures de validations des acquis professionnels (VAP) et de validations des acquis de l'expérience (VAE) pour une reprise d'études ou en formation continue. L'accès en M1 est de droit pour les diplômés de licence <i>AES</i>. L'accès à la deuxième année passe par la sélection sur dossier suivie d'une audition. Les modalités de sélection en première année (pour les non diplômés de la licence <i>AES</i> de l'établissement) ne sont pas précisées dans le dossier. Le dossier ne précise pas la nature des diplômes pris en compte pour l'inscription en deuxième année du parcours. Rien n'est dit sur des dispositifs de mise à niveau.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i> est ouverte à la formation initiale et continue. Les étudiants souhaitant entrer dans la spécialité <i>DGSCI</i> en M2 doivent être titulaires d'un M1, ou d'une équivalence par VAP. La synthèse du dossier de recrutement est communiquée à l'ensemble de l'équipe pédagogique qui se prononce sur sa recevabilité. L'évaluation positive est suivie d'un entretien avec un universitaire et un professionnel faisant partie de l'équipe. Le coût du diplôme représente un obstacle pour le recrutement des DGS des petites collectivités incapables de le prendre en charge.</p> <p>Les candidats pour la spécialité <i>EUAS</i> sont recrutés sur dossier puis par entretien. Le dossier de candidature contient un CV, une lettre de motivation et un projet professionnel. Le recrutement est ouvert aux titulaires d'un bac+4 en sciences sociales ou humaines, notamment <i>AES</i>, droit, économie. Les candidats doivent démontrer l'adéquation de leur projet professionnel avec les objectifs du parcours. La maîtrise de l'anglais est exigée pour les candidats français et celle du français pour les candidats vietnamiens. Etant donné l'hétérogénéité des niveaux, une remise à niveau est dispensée dans plusieurs disciplines. D'un point de vue stratégique, certains choix sont à prévoir : d'un côté, de moins en moins d'étudiants vietnamiens parlent français ; de l'autre côté, l'usage massif de l'anglais n'est pas cohérent avec l'identité de la formation. Un repositionnement risquerait de se répercuter sur les relations avec l'Agence universitaire de la francophonie.</p>

	<p>On constate que, quelle que soit la spécialité, il n’y a pas d’information sur le nombre de dossiers et le taux de sélection pour chacune des spécialités, il est donc impossible de définir le taux de sélection et de le rapprocher du taux de réussite, ou d’évaluer l’attractivité de la formation. Enfin, il n’est pas fait mention de dispositifs spécifiques de réorientation ou de dispositif favorisant la réussite des étudiants.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>L’Université Rennes 2 propose une plate-forme numérique appelée « CURSUS » au sein de son environnement numérique de travail (ENT). Cette plate-forme permet de déposer des documents et facilite l’échange entre les enseignants et les étudiants. Le recours au numérique est variable d’une spécialité à l’autre.</p> <p>Les enseignements de la spécialité <i>MPT</i> sont magistraux et se font en présentiel. Les conférences professionnelles sont plus interactives. L’utilisation du numérique se fait <i>a minima</i>. Il est en effet mentionné que la plate-forme de l’Université peut être utilisée pour déposer les supports de cours.</p> <p>La spécialité <i>DGSCI</i> s’organise sous la forme de séminaires alternant théorie et pratique. Les séminaires se déroulent cinq jours par mois sur le campus de l’Université Rennes 2. Compte tenu du temps de présence limité des étudiants, une place importante est accordée à la plate-forme numérique « CURSUS ». Le service commun de documentation de l’Université Rennes 2 traite avec les étudiants les aspects méthodologiques d’une recherche d’information et l’environnement documentaire des services, outils et ressources de la bibliothèque : catalogue et bases de données spécialisées. Cette formation vise surtout à rédiger la bibliographie d’un mémoire. De même, l’unité régionale de formation à l’information scientifique et technique (URFIST) de Bretagne et des Pays de la Loire initie les stagiaires aux outils de la veille sur le web, leur présente une méthodologie pour l’identification et l’évaluation des ressources en ligne et le filtrage de ces ressources. Les étudiants peuvent en outre bénéficier d’une certification en langue par enseignement à distance. Le temps de la formation est réduit, ce qui empêche de profiter pleinement des ressources numériques.</p> <p>La spécialité <i>EUAS</i> est entièrement délocalisée à Hanoï. Les matières sont regroupées sur une semaine. Tous les cours ont lieu en présentiel, à raison de 3 heures chaque soir (de 18 à 21h) et le samedi matin. Les échanges en face-à-face sont indispensables pour entretenir la dynamique interculturelle. La plupart des cours incluent les travaux dirigés (TD) favorisant le travail collectif (présentations orales, simulations de négociation, jeux de rôle). Un syllabus assorti d’une bibliographie indicative est adressé aux étudiants avant la rentrée. La spécialité <i>EUAS</i> peut être considérée comme un dispositif de formation continue pour les étudiants vietnamiens. Il est théoriquement ouvert à la VAE. Les étudiants sont encouragés à utiliser les ressources numériques de l’Université Rennes 2. L’outil collaboratif Twoodo permet de diffuser et de discuter des exercices ou documents via un forum de discussion. Une plate-forme permet aux enseignants et étudiants de rester en contact en dehors du présentiel. Ceux-ci ont recours ponctuellement aux visioconférences.</p> <p>On constate donc que le recours au numérique est variable suivant les spécialités et que les cours en présentiel sont aménagés pour être compatibles avec une activité professionnelle pour les spécialités <i>DGSCI</i> (cinq jours par mois) et <i>EUAS</i> (cours en fin de journée).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Une moyenne annuelle de 10/20 doit être obtenue pour valider le diplôme dans son ensemble. Il n’existe pas de compensation annuelle des semestres. Toutefois, les UE d’un même semestre se compensent sans note éliminatoire si leur moyenne est égale ou supérieure à 10/20. Les règles de délivrance des ECTS sont claires et leurs attribution est proportionnelle à l’importance des matières composant les UE respectives des parcours. Des jurys composés d’un président, assisté de deux à trois enseignants-chercheurs valident l’obtention du semestre ou d’une année. Les modalités de contrôle des connaissances sont diverses dans leur forme et leur durée. Elles se déclinent par spécialité.</p> <p>Au sein de la spécialité <i>MPT</i>, les étudiants sont évalués en contrôle continu (dossiers individuels ou collectifs en deuxième année, notes de synthèse), où passent un examen terminal qui peut être écrit ou oral selon les matières.</p>

	<p>Pour la spécialité <i>DGSCI</i>, outre ces modalités, l'évaluation se fait par des cas pratiques et le rapport de stage.</p> <p>Pour la spécialité <i>EUAS</i>, depuis 2009, l'ensemble de l'évaluation s'effectue en contrôle continu (travail personnel, dossier collectif, épreuve hebdomadaire). Au semestre 2, le travail de mémoire prend une plus grande place dans la note globale. Le coefficient n'est pas indiqué dans le dossier.</p> <p>Le jury se réunit deux fois par an : une fois à l'issue du premier semestre et une fois à la fin de l'année afin de délibérer.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un livret de l'étudiant présente l'architecture des unités d'enseignement avec les intitulés de cours, les noms des enseignants, les volumes horaires, les crédits ECTS. Le référentiel de compétences pour la mention est en cours de finalisation, aucun projet n'est joint au dossier. Il n'existe pas de supplément au diplôme.</p> <p>Les différentes compétences listées pour la spécialité <i>DGSCI</i> sont validées lors de l'épreuve orale, l'évaluation sur dossier, cas pratique et d'exercices en binômes ou individuellement. Pour chaque semestre, les stagiaires remplissent un guide d'évaluation de la formation qui leur permet de faire le point en commun sur les compétences acquises. Une large place est accordée à la mise en situation professionnelle dans l'évaluation. Par exemple, les dossiers qui sont demandés dans les UE « Politiques sociales locales » et « Pilotage de l'action publique » sont conçus comme une réponse à une commande politique locale.</p> <p>Pour la spécialité <i>EUAS</i>, le contrôle continu permet aux enseignants de suivre les étudiants en vérifiant régulièrement si ces derniers ont acquis les compétences visées. Mais aucune autre modalité du suivi n'est précisée.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'ensemble des diplômés de la mention <i>Management public</i> est interrogé avec un recul de 30 mois. De plus, une étude locale est menée auprès des diplômés avec un recul d'une année. Cette évaluation annuelle en ligne recueille entre 31 et 34 % de réponses et fait apparaître un taux de satisfaction de l'ordre de 75 %. Les résultats de l'enquête OPEIP (observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle) sont joints au dossier.</p> <p>En ce qui concerne la spécialité <i>MPT</i>, rien n'est dit sur la manière d'utiliser des résultats du suivi pour l'amélioration du programme. Il n'y a rien de plus que l'enquête OPEIP.</p> <p>La jeunesse de la spécialité <i>DGSCI</i> ne permet pas d'avoir des retours significatifs. Une enquête en local aurait pu être menée pour savoir ce que sont devenus les étudiants de la première promotion : 14 diplômés sur 16 (deux en réinscription pour soutenir leur mémoire). La communauté des diplômés de la spécialité <i>DGSCI</i> se présente comme un outil efficace du suivi et de mise en réseau des anciens. Les étudiants de la deuxième promotion ont adhéré à l'association des anciens.</p> <p>Pour la spécialité <i>EUAS</i>, le dossier souligne la difficulté à obtenir des retours d'enquête, les étudiants asiatiques étant moins familiers de ces pratiques. La responsable de la formation garde un contact étroit avec eux pour alimenter l'enquête locale annuelle. Elle réalise une enquête complémentaire par courrier électronique auprès des anciens étudiants. Celle-ci fournit quelques éléments qualitatifs et éclaire les données de l'OPEIP.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Une évaluation annuelle des enseignements en ligne est organisée par l'OPEIP en concertation avec les responsables des formations (taux de retours de 31 et 34 %). L'analyse détaillée des enquêtes est soumise aux responsables de spécialités qui prennent les mesures susceptibles d'améliorer la formation en concertation avec les équipes pédagogiques.</p> <p>Il n'existe pas à ce jour de conseil de perfectionnement pour la spécialité <i>MPT</i>. Toutefois, une réunion semestrielle d'évaluation est organisée avec les étudiants délégués. L'analyse des observations recueillies conduit, soit à apporter des modifications immédiates compatibles avec la maquette, soit à introduire une réflexion dans le cadre de la future contractualisation. Les données de l'enquête ne sont pas communiquées.</p> <p>Au sein de la spécialité <i>DGSCI</i>, le conseil de perfectionnement se compose de l'équipe pédagogique et du service de la formation continue, du service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion</p>

	<p>professionnelle (SUIO-IP) ; des représentants des directeurs généraux des services des quatre centres de gestion ; un représentant de la délégation régionale CNFPT, des représentants des formations, deux représentants des étudiants-stagiaires et un inspecteur général de l'administration territoriale. Le conseil se réunit deux fois au cours de l'année universitaire. Le conseil de perfectionnement est donc ouvert à l'ensemble des parties prenantes. Les missions du conseil de perfectionnement restent un peu vagues (assurer le suivi du diplôme et réfléchir à ses orientations futures : par exemple, l'adoption du contrôle continu). Il existe une procédure d'évaluation de la formation par les étudiants à chaque fin de semestre. Ces évaluations sont communiquées au conseil de perfectionnement. Un guide d'évaluation a été constitué. Ces différentes évaluations sont suivies des modifications dans l'organisation de la mention.</p> <p>Pour la spécialité <i>EUAS</i>, une commission pédagogique se réunit au deuxième semestre à Hanoi pour évaluer les enseignements. La commission réunit les étudiants et le responsable de la mention. Sont également invités les enseignants asiatiques et les conférenciers. Une réunion annuelle, organisée en France en fin d'année universitaire, est essentiellement consacrée aux questions pédagogiques : organisation, articulation, contenu des cours et modes d'évaluation. Une réunion du même type est organisée à la rentrée avec les enseignants vietnamiens.</p> <p>Globalement, on constate donc des disparités entre les spécialités de la mention en ce qui concerne le conseil de perfectionnement (absent pour <i>MPT</i>, adapté à la délocalisation pour <i>EUAS</i>, un « vrai » conseil de perfectionnement ouvert aux parties prenantes pour <i>DGSCI</i>).</p>
--	--

# Observations de l'établissement



<b>Champ de formation</b>	Champ Sciences sociales
<b>Intitulé du diplôme</b>	Master mention Management public

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

### Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur le Master mention Management public

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2